

Ecole Elémentaire Voltaire
1 rue Champeau
92130 Issy les Moulinaux

Issy-les-Moulinaux, le 11 avril 2014

à
Monsieur Philippe WUILLAMIER,
Directeur Académique
S/C Madame SACCO, Inspectrice de
l'Éducation Nationale

Objet : Demande de non-fermeture de classe

Madame l'Inspectrice,
Monsieur le Directeur Académique,

Il a été proposé en Comité technique Paritaire départemental une fermeture de classe qui amènerait à un total de 10 classes pour une moyenne de 26,1 élèves par classe.

Étant donné le nombre d'élèves prévus à la rentrée 2014/2015 à l'école Voltaire (261 élèves), cela aura pour conséquence directe, la formation de plusieurs doubles niveaux (en classe de CP, CE2 et CM2), structures peu favorables aux inclusions dans de bonnes conditions.

Depuis plus de dix ans, l'école Voltaire d'Issy-Les-Moulinaux participe activement à l'intégration d'enfants handicapés : en effet, notre établissement a successivement ouvert en 2001 une classe d'intégration d'enfants déficients visuels, puis, en 2002, une classe d'inclusion pour troubles des fonctions cognitives. Comme le veut le projet d'inclusion, chaque enfant de cette CLIS suit un enseignement adapté dans sa classe spécialisée et est progressivement inclus (30% à 75% de son temps scolaire) dans une classe ordinaire.

A ces 12 inclusions bien spécifiques, s'ajouteront 4 élèves en Projet Personnel de Scolarisation, donc intégrés à 100% dès le début de l'année en classe de CE1 et CE2. Pour que ces intégrations soient efficaces, et que l'ensemble des élèves de l'établissement reçoive un enseignement de qualité, il nous semble indispensable que les effectifs des classes qui participent aux inclusions ne soient pas trop chargés.

Cette fermeture nous contraindrait de plus à émettre un avis défavorable aux demandes de dérogations (11 cette année) alors qu'elles concernent en partie des rapprochements de fratries. En comptabilisant les 12 élèves de CLIS dans l'effectif total, nous pourrions maintenir les effectifs pour 11 classes et donc faciliter et améliorer les inclusions et les conditions d'apprentissages.

L'ensemble de l'équipe, les représentants de parents élus au conseil d'école, demandent donc l'abandon de la mesure de suppression d'une classe prévue pour cette rentrée.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension et dans l'attente d'une réponse de vos services, nous vous prions d'agréer, Madame l'Inspectrice, Monsieur le Directeur Académique, l'expression nos salutations respectueuses et dévouées.

Pour les enseignants,
les représentants de parents d'élèves FCPE et PEEP,
le Directeur
Pierre Burnichon